



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
Ville de Fleurance

FLEURANCE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 10 juillet 2019 à 20 h 30

L'an deux mille dix-neuf, le dix du mois de juillet à 20h30, le conseil municipal de la commune de Fleurance s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de madame Emilie MUÑOZ-DENNIG, maire, suite à sa convocation du 04 juillet 2019.

PRESENTS : 18

Madame Emilie MUÑOZ-DENNIG, maire – Monsieur Bruno MATTEL, 1^{er} adjoint – Madame Charlette BOUÉ, 2^{ème} adjoint – Madame Simone VIRELAUDE, 3^{ème} adjoint – Monsieur Gérard AURET, 6^{ème} adjoint – Monsieur Raymond VALL, C.M. – Madame Annette SOLETO, C.M. – Madame Régine LLOAN-RAYNARD, C.M. – Monsieur Christian MOTTA, C.M. – Monsieur Patrick SARRAMIAC, C.M. délégué – Monsieur Gérard SALON, C.M. délégué – Monsieur Gilbert PEDRA, C.M. – Monsieur Bernard BASSO, C.M. – Monsieur Jean-Louis CASTELL, C.M. – Madame Marie-Agnès RAYNAUD, C.M. – Monsieur Grégory BOBBATO, C.M. – Madame Coralie THORE-EYMARD, C.M. – Monsieur Robert LODA, C.M.

ABSENTS EXCUSES : 9

Monsieur Pierre LASCOMBES, 4^{ème} adjoint - Procuration à madame Charlette BOUÉ
Monsieur Michel ARMENGOL, 5^{ème} adjoint – Procuration à madame Emilie MUÑOZ-DENNIG
Madame Isabelle DUBORD, 7^{ème} adjoint – Procuration à madame Simone VIRELAUDE
Madame Brigitte LAURENTIE-ROUX, C.M. déléguée – Procuration à monsieur Bernard BASSO
Madame Jeannette DUDIT, C.M. – Procuration à monsieur Christian MOTTA
Madame Monique DE BRITO, C.M.
Madame Caroline ACHÉ, C.M. – Procuration à monsieur Gérard AURET
Madame Elisabeth MOREAU, C.M. – Procuration à monsieur Robert LODA
Madame Inès PINOS – Procuration à monsieur Grégory BOBBATO

ABSENTS : 2

Monsieur Aguste SOUSA, C.M.
Madame Flora CASTEL, C.M.

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire madame Marie-Agnès RAYNAUD.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **APPROUVE UNE DECISION MODIFICATIVE** concernant le budget de la commune

➤ **APPROUVE DES CONVENTIONS DE FINANCEMENT** avec l'association « Les petits princes », avec une subvention annuelle de 20 968 € et une subvention d'équilibre de 66 002,98 € attribuées pour les services d'accueil de loisirs périscolaire, d'accueil de loisirs sans hébergement et de ludothèque.

➤ **APPROUVE UN BUDGET SUPPLEMENTAIRE** sur le budget Assainissement pour corriger les montants des affectations de résultat de ce budget annexe

➤ **APPROUVE UNE DECISION MODIFICATIVE** concernant le budget de la Maison Adolphe Cadéot

➤ **APPROUVE UNE DECISION MODIFICATIVE** concernant le budget de la Maison des services aux publics

➤ **APPROUVE LES TARIFS** pour la saison culturelle 2019-2020

➤ **ACCEPTTE LE DESHERBAGE** de certains ouvrages de la bibliothèque municipale

➤ **DECIDE LA CREATION D'UN POSTE D'ATTACHE** territorial et la suppression d'un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques

➤ **MODIFIE LE TEMPS DE TRAVAIL** statutaire sur des postes d'entretien et des écoles

➤ **APPROUVE UN AVENANT AVEC LA SAUR** dans le cadre de la délégation de service public d'assainissement

➤ **DONNE UN AVIS FAVORABLE** au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) concernant la SCOP ETHIQUABLE pour son projet d'exploitation de l'unité de fabrication de chocolat

➤ **APPROUVE L'ACQUISITION** d'une parcelle de terrain sise au lieudit « Prés du moulin » pour un montant de 4 000 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

➤ **APPROUVE L'ADHESION** à l'association départementale pour le développement des arts du Gers (ADDA32) pour une cotisation annuelle de 1 576,75 €

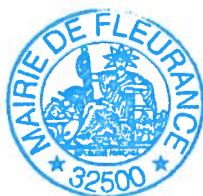
➤ **AUTORISE LA VENTE DE LIVRES** sortis des collections de la bibliothèque municipale

Information du conseil municipal, sans nécessité de délibérer :

➤ **DELEGATIONS AU MAIRE** - Les membres du conseil sont informés des décisions municipales signées par Madame le maire pour l'attribution de marchés, en vertu de la délégation qui lui a été confiée par le conseil municipal.

Fait à Fleurance, le 11 juillet 2019

Le maire,



Emilie MUÑOZ-DENNIG